



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

SG/DM/SD

Saint-Maur-des-Fossés, le

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil d'Administration qui se tiendra le :

Mardi 23 juin 2026

à 18 heures (Salle du Conseil Municipal)

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel nominal.
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 29 avril 2026.
- 4) Compte Financier Unique de l'exercice 2025 – budget principal du CCAS
- 5) Comptes de gestion 2025 de Madame la comptable publique pour les budgets annexes des Résidences Autonomie.
- 6) Compte administratif de l'exercice 2025 de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 7) Compte administratif de l'exercice 2025 de la Résidence Autonomie J. du Bellay.
- 8) Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 – Budget principal du CCAS.
- 9) Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 – Budget annexe de la Résidence Autonomie de la Pie.
- 10) Affectation définitive du résultat de l'exercice 2025 - Budget annexe de la Résidence Autonomie J. du Bellay
- 11) Résidence Autonomie de la Pie : fixation du montant de la redevance d'occupation pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027 et reconduction du dispositif de remises exceptionnelles.
- 12) Résidence Autonomie J. du Bellay : fixation du montant de la redevance d'occupation pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.

- 13) Résidence Autonomie de la Pie – Suppression du dispositif de restauration collective avec participation financière du CCAS à compter du 1^{er} juillet 2026.
- 14) Résidences Autonomie de la Pie et J. du Bellay : fixation des tarifs des services divers pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.
- 15) Résidence Autonomie J. du Bellay – Suppression de l'Hébergement d'Accueil Temporaire
- 16) Résidence Autonomie de la Pie – Hébergement en Accueil Temporaire – Tarification pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 30 juin 2027.
- 17) Modification du système de gardes dans les Résidences Autonomie.
- 18) Fonds de Solidarité Habitat (FSH) – Convention départementale de délégation de gestion des aides aux impayés d'énergie.
- 19) Communication par le Président des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil d'Administration en date du 13 avril 2026.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président du Centre
Communal d'Action Sociale,

Pierre-Michel DELECROIX